

UNION PROFESSIONNELLE
RECONNUE EN 1962MEMBRE DU
CONSEIL EUROPÉEN DES
URBANISTES (ECTP - CEU)
MEMBRE FONDATEUR DE
FOR URBAN PASSION-FUP**Le Conseil de Direction**

Président	S. PEETERS
Secrétaire Général	J.-C. DE BRAUWER
Trésorière	C. FALLY
Conseiller	R. DAELE
Conseiller	P. LACONTE
Conseiller	X. MARIAGE
Conseiller	J. POLET

Délégué Région Bruxelles Capitale
Déléguée Région Wallonne
Délégué Communauté Germanophe**Siège social**Glaverbel building
Chaussée de La Hulpe, 166, bte 27
B-1170 Bruxelles
Téléphone : 02 514 17 43
e-mail : cub@urbanistes.be
site : http://urbanistes.be/cub/**Compte bancaire**

IBAN BE79 3100 4126 8233

Union professionnelleA/A.U. 17.528-7049
N° d'entreprise 412.644.829

INFOLETTRE 2021-02 du 1/04/2021

[NEWS](#)[EMPLOIS](#)[MEMBRES](#)**Table des matières**

- [Le Mot du Président](#)
- [Le Mini-Bru 2021 est sorti !](#)
- [ECTP-CEU \(Conseil Européen des Urbanistes\)](#)
- [De nouveaux membres](#)
- [Groupe de travail 2021](#)
- [Le traitement fiscal du droit passerelle](#)
- [Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME](#)
- [Faites-vous entendre !](#)

Le Mot du Président

Chères Membres,

Chers Membres,

Suite à notre assemblée générale statutaire, nous avons le plaisir de vous confirmer l'élection de **Joseph POLET** au sein du Conseil de Direction.

Joseph est architecte et urbaniste. Professeur émérite de la faculté UCL – LOCI – Bruxelles, il fut responsable de l'atelier d'architecture en master 2 pendant près de deux décennies. De plus, il y fut titulaire du cours de « théorie de l'Architecture ». Il dirige depuis plus de 20 ans l'Atelier d'architecture et d'urbanisme de Malèves.

Parmi son oeuvre architecturale récompensée de plusieurs prix, rappelons entre autres qu'il fut co-auteur, avec l'architecte Yves Lepère, des Halles Universitaires de l'UCL et qu'il assumait le rôle de coordinateur de l'équipe de conception de Parlement Européen à Bruxelles.

Nous remercions aussi **Clotilde FALLY** de reprendre les responsabilités de trésorière. Clotilde retroussera ses manches, pour assurer le changement de banque imposé par ING. Elle se fera un devoir de coordonner les appels à cotisations et avec Véronique Germain, assurera le bon suivi du paiement des cotisations...

Merci à tous les deux !

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil de Direction, pour y apporter votre touche, votre dynamisme, n'hésitez pas contactez-nous !

Pour le reste, nous vous souhaitons une bonne lecture de notre Urbicaniste !

*Serge***Le Mini-Bru 2021 est sorti !**

Comme chaque année, le Mini-Bru présente un aperçu des chiffres-clés de la Région de Bruxelles-Capitale dans de nombreux domaines.

Dans cette édition 2021, vous pourrez aussi découvrir quelques nouveautés :

De nouveaux membres

Suite à l'Assemblée générale, nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres :

- Madame **Marie NOËL**, Architecte urbaniste
 - Master en urbanisme et aménagement du territoire de l'ULiège - 2019
 - Master en architecture, diplômée en art de bâtir et urbanisme de l'ULiège - 2013
- Monsieur **Guillaume HERR - VKNOWSKI**
 - Master Urban project management ENSAIS / INSA Strasbourg
 - Formation niveau BTS Paysagisme, CNTEA
 - Echange Socrates Maitrise géo-aménagement // spé. Urban design, Université Laval
 - Licence Aménagement du Territoire, Université de Géographie de Strasbourg
- Monsieur **Giuseppe MAKALUSO**
 - Laurea Magistrale LM in Architettura e dell'Ingegneria edile Architettura, Università degli Studi di Ferrara
 - Atlante Exchange Program, Institut Supérieur d'Architecture et Urbanisme - Kinshasa, RD Congo
 - Erasmus, Université libre de Bruxelles

Groupe de travail 2021

GT **Enseignement** : Coordination Serge PEETERS

- Pierre COX
- Patrice DEMOL
- Véronique GERMAIN

GT **Livre blanc & SOL** : Coordination Renaud DAELE et Xavier MARIAGE

- Sophie TILMAN
- Sylvie AGNESSENS
- Clothilde FALLY

Le traitement fiscal du droit passerelle

Le droit passerelle est un revenu de remplacement ; il est donc à ce titre soumis à l'imposition comme l'allocation de chômage ou la pension de retraite.

Le traitement fiscal du droit passerelle dépend du statut sous lequel vous exercez votre activité (indépendant personne physique, dirigeant ou conjoint aidant) et du type de droit passerelle dont vous avez bénéficié (droit passerelle classique, de crise ou de soutien à la reprise).

- Quels sont les types de motorisation des voitures neuves à Bruxelles ? Saviez-vous qu'en 2020, 1 voiture neuve sur 4 mises en circulation sur les routes bruxelloises est électrique ou hybride ?
- Comment a évolué l'utilisation des connexions mobiles à haut débit par les ménages bruxellois ? Vous découvrirez qu'à Bruxelles en 2020, 1 ménage sur 3 utilise une connexion mobile à haut débit à domicile et que cette proportion a doublé depuis 2014.

Pour en savoir plus, [consultez dès à présent le Mini-Bru 2021](#) sur le site de l'IBSA.

ECTP-CEU (Conseil Européen des Urbanistes)

Pour donner suite à l'Assemblée générale, **Catherine VILQUIN** sera invitée par le conseil de Direction à ses réunions mensuelles. En effet, la CUB souhaite supporter la candidature et ensuite tout le travail de Catherine au sein du Executive Committee. Joris Scheers (VRP) laisse sa place à Catherine.

ECTP-CEU a approuvé lors de sa dernière Assemblée Générale la Déclaration « RE-START-EUROPE » pour un avenir post-Covid inclusif et juste pour toutes les communautés.

Cette déclaration - qui a été présentée le 10/12/2020 lors d'un webinaire - vise à exploiter le pouvoir créatif et l'expertise technique des planificateurs spatiaux pour faire face à la crise sociale et économique créée par la pandémie Covid-19.

Cette déclaration Re-START-Europe définit les principes qui permettront à l'Europe de sortir de la crise créée suite à la pandémie de la Covid-19, en exploitant la puissance de l'aménagement du territoire pour une reprise juste dans toute l'Europe, soutenue par un programme plus large de résilience, de renouveau et de croissance.

La Covid-19 accélère les tendances et crée de nouvelles trajectoires qui remodelent nos villes. Un aménagement du territoire revitalisé est nécessaire pour gérer la nouvelle géographie économique de l'Europe créée par de nouvelles pratiques commerciales, le travail à domicile et des chaînes d'approvisionnement plus localisées et diversifiées. Un retour aux tendances et aux politiques du "business as usual" menacera les fondements des économies et des sociétés dans toute l'Europe.

Pour télécharger le document : [ici](#)

Vous recevrez dans le courant de l'année 2021 une fiche fiscale établie par votre Caisse d'assurances sociales reprenant les revenus du droit passerelle payés au cours de l'année 2020 (les revenus de droit passerelle payés en 2020 seront imposés en 2021 avec l'ensemble de vos revenus de l'année 2020 et ces montants devront donc être repris sur votre déclaration fiscale 2021).

Attention : Les revenus de droit passerelle pour les mois de 2020 et payés en 2021 (exemple : le droit passerelle de décembre 2020 en janvier 2021) seront imposés en 2022 avec l'ensemble des revenus de l'année 2021 (ces montants devront donc être repris sur votre déclaration fiscale 2022).

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité notre candidature au Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, qui est un organe consultatif fédéral.

Jean-Claude De Brauwer et Serge Peeters sont désignés pour mener la procédure de candidature.

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME a une triple mission légale de concertation, de conseil et de représentation.

Concerter

Le Conseil Supérieur est le porte-parole des indépendants et des PME.

En sa qualité de forum de concertation, le Conseil Supérieur regroupe ± 180 organisations professionnelles et interprofessionnelles agréées.

Conseiller

Le Conseil Supérieur est le porte-parole des indépendants, des professions libérales et des PME. Les avis du Conseil Supérieur sont adressés aux Ministres compétents, ainsi qu'au Ministre qui a les Classes Moyennes dans ses compétences. Le Conseil peut être consulté par un Ministre mais dispose également d'un droit d'initiative. Ainsi, il peut toujours exprimer ses vues en toute indépendance. En sa qualité d'institution d'utilité publique, le Conseil Supérieur dispose d'une personnalité juridique. Il est dirigé et géré par les indépendants eux-mêmes.

Représenter

En outre, le Conseil Supérieur a également une compétence sur le plan de la représentation. Au travers de divers organes consultatifs ou de gestion, les indépendants et les PME défendent leurs points de vue au sein de différentes instances socio-économiques.

Faites-vous entendre !

- N'hésitez pas à prendre contact avec nous !
- Merci d'envoyer un courriel à cub@urbanistes.be.